



COMPTE - RENDU

Groupe de travail technique « Technologies de l'information et de la communication » Mardi 22 octobre 2002, Lille

Liste des présents et des excusés est intégrée au compte-rendu page 4

Dominique CRESSON, Délégué Général de RAFHAEL ouvre la séance en remerciant les membres présents et les non membres venus en tant qu'observateurs.

Il rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Conclusions suite à la rencontre avec Jacques LEGROS sur les télévisions locales et urbaines
2. Exposé des éléments à retenir de la dernière réunion du Club des Communautés Numériques
3. Examen du premier document de travail relatif au projet de Charte stratégique d'orientations
4. Questions diverses

1. Conclusions suite à la rencontre avec Jacques LEGROS sur les télévisions locales et urbaines

Dominique CRESSON rappelle que conformément aux orientations retenues lors de l'Assemblée Générale du Réseau, le 08 juillet dernier, et comme suite au déjeuner-débat de mars 2002 consacré à la présentation du projet de Télévision Numérique Régional par **Gilles VAUBOURG**, Directeur Régional de France 3 Nord-Pas de Calais, le réseau RAFHAEL a organisé un **déjeuner de travail, le 16 octobre 2002** à Lille sur le thème : « **Télévision locale, télévision urbaine : enjeux et perspectives** », animé par **Jacques LEGROS** et **Marc ROUSSEAU**.

Il s'agit, à présent, de **réfléchir aux suites éventuelles à donner à cette rencontre**. Il précise que d'ores et déjà, la ville de Mons a proposé d'organiser une visite du show room de la Télévision régionale de Mons (Belgique).

Les participants, présents lors de la rencontre du 16 octobre 2002, soulignent la qualité de la présentation faite par **Jacques LEGROS** et confirment leur souhait de continuer à être informés et à réfléchir sur ce thème.

Ils suggèrent que RAFHAEL puisse organiser un certain nombre de rencontres avec les acteurs du secteur. Deux pistes ont été évoquées :

- visite de la Télévision Régionale de Mons
- réunion d'information sur la mise en place de la télévision transfrontalière de Lille Métropole.

2. Exposé des éléments à retenir de la dernière réunion du Club des Communautés Numériques

Document de travail remis :

- *présentation sommaire du Club des Communautés Numériques*
- *Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2002, à Paris*
- *Présentation de l'intervention du groupe NORTEL*

Coralie DELPIERRE rappelle que depuis janvier 2001, le réseau RAFHAEL participe aux réunions du Club des Communautés Numériques, mis en place à l'initiative de Multimédiavilles. Il est animé par **Jean-Charles BOURDIER**, auteur du rapport « Réseaux à hauts débits : nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services » présenté à **Christian PIERRET**, Secrétaire d'Etat à l'Industrie, le 19/09/2000 et par **Christian LALU**, Directeur Général de l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

Le Club des Communautés Numériques se présente comme un **groupe d'action** capable, dans le cadre de la préparation de la Loi sur la Société de l'Information, **de proposer des enrichissements au texte du projet de Loi sur la Société de l'information** (devenu depuis Loi sur l'Economie Numérique), afin d'éviter les erreurs faites sur le rôle des collectivités locales dans le développement et les usages des TIC.

Dans cette perspective, le Club des Communautés Numériques s'est donné **cinq objectifs** : **échanger et mutualiser** les expériences et les réflexions / **tirer les leçons** de ces expériences / conduire des actions de formation / constituer un appui aux élus / proposer des enrichissement au texte du projet de loi.

Pour atteindre ces objectifs, **5 thèmes de travail** ont été dégagés : les relations avec les opérateurs de télécommunication / les relations entre les différentes échelles territoriales / les aspects réglementaires / les organisations et les structures / les contenus et services.

Le Club des Communautés Numériques réunit, tout les deux mois, une quarantaine de collectivités (régions, département, intercommunalités, villes). En préalable de chaque réunion, une présentation du sujet abordé est faite par les acteurs du secteur (opérateurs, équipementiers, DATAR, la Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes : DIGITIP...).

La dernière réunion, qui s'est déroulée à Paris, le 20 septembre 2002 avait pour ordre du jour « **De l'infrastructure aux services, le modèle économique du projet collectivités** » et faisait intervenir **Olivier de NOMAZY de NORTEL** (un des grands équipementiers du secteur des télécommunications).

Coralie DELPIERRE expose brièvement les éléments à retenir de cette réunion :

INTRODUCTION

- les débats ont évolué depuis quelques temps : **la question n'est plus de savoir si on opte pour du haut débit ou non, mais comment on y vient, selon quels procédés et quels coûts pour les investisseurs,**
- depuis quelques mois, **tous les acteurs du secteur attendent une intervention plus importante des donneurs d'ordre publics et en particulier, des collectivités locales,**
- Il faudrait donc pouvoir **développer la solvabilité des services** (réseaux, services, contenus) **en développant un modèle économique qui est celui des opérateurs**

IDÉES EXPOSÉES PAR NORTEL

- Le constat actuel est le suivant : **sans l'intervention de l'Etat ou des collectivités publiques, en France comme ailleurs en Europe, le haut débit ne se développera pas,**
- **Les cibles des clients haut-débit sont hétérogènes et dispersées, il faut donc prendre en compte la complémentarité des technologies,**
- **Le coût de l'aménagement est trop élevé pour les opérateurs aujourd'hui lorsqu'ils visent un retour sur investissement et une rentabilité à très court terme (12 à 18 mois). Mais, le coût de l'infrastructure est néanmoins nécessaire pour la survie des territoires (éviter la fuite des compétences) et sur le long terme, s'avérer rentable pour les collectivités,**
- **L'approche globale du modèle économique d'investissement des collectivités suppose le respect d'une vision à long terme qui passe par une mutualisation des coûts publics au profit de tous.**

DEBAT

- Aujourd'hui, le **contexte juridique flou n'encourage pas les collectivités territoriales à se lancer dans l'aventure**. Cependant, nous pouvons espérer que la question des infrastructures fasse partie du domaine des expérimentations dont parle les collectivités dans l'approfondissement de la décentralisation.
- Même si demain les Collectivités territoriales deviennent opérateurs (cf. évolution de la réglementation européenne), cela ne change rien au coût des investissements et le problème sera de trouver les clients. **La question est aujourd'hui de commercialiser les services : c'est couteux mais indispensable**
- **Un opérateur veut aujourd'hui qu'on lui donne la fibre plus le marché pour qu'il accepte de s'engager**. C'est pour cette raison que, l'Etat et les collectivités publiques doivent s'engager
- **Alain DUCASS** de la DIGITIP a exposé le projet de la mise en place **d'une nouvelle activité, celle de courtier en télécommunication afin de trouver une solution à la question de la commercialisation des infrastructures de télécoms**
- **La Loi sur la Société de l'Information** a évolué dans sa dénomination et **s'appelle à présent : Loi sur l'Economie Numérique**. Le Conseil d'Etat mène en ce moment une analyse de ces dispositions, sur les deux projets de circulaires d'application.

Coralie DELPIERRE conclut la présentation en invitant les membres de RAFHAEL à participer aux prochaines réunions du Club des Communautés Numériques.

3. Examen du premier document de travail relatif au projet de Charte stratégique d'orientations

Coralie DELPIERRE remercie les membres du Réseau RAFHAEL pour les remarques et avis qui ont été émis suite à l'envoi du premier document de travail et invite **Philippe ERIC** a exposé les différents points à retravailler :

Dans le PREAMBULE du document :

- **mentionner les acquis** en présentant la capitalisation des travaux menés par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais depuis plusieurs années
- **Souligner** que la mise en place du groupe de travail TIC est conditionnée par **la volonté de favoriser une adéquation entre la politique régionale et les besoins différenciés exprimés par les territoires**
- **Faire apparaître la notion d'interlocuteur privilégié du Conseil Régional** : il s'agit d'accompagner au mieux l'effort régional. RAFHAEL doit être force de proposition.

Dans les ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

- paragraphe 1 : remplacer « ... établir une stratégie de développement... » par « contribuer à l'élaboration d'une stratégie »
- paragraphe 3 : préciser qu'il ne s'agit pas de soutenir le déploiement d'une infrastructure régionale mais d'aider les territoires qui souhaitent s'engager dans ce type d'initiatives (avec un droit à la différenciation)

Dans la METHODE ADOPTEE :

- Paragraphe 3 : coupler l'aspect déploiement d'infrastructures avec celui de dispositif expérimental – ne pas parler d'infrastructure de réseau large bande sur toute la région, mais d'infrastructures métropolitaines

4. Questions diverses

La présentation des « Cyberangers Internet Show » n'a pu être faite par manque de temps. Les documents de présentation ont été transmis aux participants.

Les participants souhaitent que la prochaine réunion du groupe de travail soit consacrée à :

- Nouvel examen du document de travail (projet de charte stratégique d'orientations)
- la présentation des études et projets en cours pour les grands territoires du Nord-Pas de Calais (Lille Métropole / Littoral / Arrageois / Valenciennois...)

Coralie DELPIERRE clôture la réunion en remerciant les participants.

LISTE DES PRÉSENTS ET DES EXCUSÉS
RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
« TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »
Mardi 22 octobre 2002, RAFHAEL

PRÉSENTS

Frédéric CLOWEZ, Chargé de mission TIC, Lille Métropole Communauté Urbaine
Fabrice LOISELET, Gestionnaire Télécoms, Ville de CALAIS
Philippe ERIC, Ingénieur d'affaires, DIGIPORT
Anoule TENEUL, Chargée de mission, Ville de ROUBAIX
Nathalie SEGARD, Chargée de mission, Boulogne sur mer développement
François FLANDERINCK, Directeur des systèmes d'information, Communauté d'Agglomération de Maubeuge – Val de Sambre
Stéphane SOLARZ, Directeur du développement économique, Communauté Urbaine d'ARRAS
Jean-François DESTOMBES, responsable Communication, Ville de CAMBRAI
Dominique CRESSON, Délégué Général, RAFHAEL
Coralie DELPIERRE, Chargée de mission, RAFHAEL

EXCUSÉS

Rudi WOLFF, Directeur E-direction, Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Didier DEBAETS, Chef de projet Ville numérique, Ville de TOURCOING
Lionel MAIFFRET, Directeur Tertiaire, CRCI
Didier GODERNIAUX, gradé spécifique, Ville de TOURNAI
Christian DUCHATEL, Attaché spécifique Informatique, Ville de TOURNAI
Jean-François PONTIÉ, Directeur technologies de l'information, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin